

Ecole Simone Veil
14 rue du stade
88520 Ban de Laveline

Conseil d'école n°2 : 2022 - 2023

Vendredi 31 mars à 18 h 00.

Présents :

Madame Henry Christiane (adjointe à la mairie)

Parents d'élèves élus : Mesdames Antoine Mélanie ; Mangel Anne-Cécile ; Squelbut Pauline Marie-France Franchet, (DDEN)

Ferry Patricia, Gaudel-André Anne ; Geoffroy Marie ; Grosgeorge Nathalie, Michel Véronique,
Aide-maternelles : Peggy Ancel et Jessy Ferreira

Personnel cantine-garderie : Agnès Henry et Isabelle Marcon

Absents excusés :

Monsieur Kehl (Inspecteur de l'Education Nationale)

Madame Barbier Justine et monsieur Valentin Régis (enseignants)

Mesdames Milard ; Antoine Aurélie ; Richard Paméla (parents élus).

Mise au point du rôle des parents d'élèves élus au conseil d'école.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants. La pédagogie des enseignants n'y est pas abordée.

Les parents d'élèves élus ont 6 voix pour voter lors d'un vote. Ils ont un rôle de médiation avec les autres parents d'élèves.

Activités dans l'école :

- Vente des **photos de classes** : bénéfice de 205,80 €.
- **Vente de fromages du Doubs en novembre** : bénéfice de 2 037,29 €.
-
- 25 novembre : Les CM2 ont participé à une matinée d'informations et de pratique aux **gestes qui sauvent**, organisée par le Club de la Fédération Française de Cardiologie de Saint-Dié des Vosges, à l'Espace François Mitterrand. (Financement du transport par la mairie 80 €).
- **2 décembre** : Spectacle proposé par la Communauté d'Agglo pour les MS-GS de maternelle « Dans ta valise. » Entrées financées par la coopérative scolaire (78 €) et du transport par la mairie (83 €).
- **Saint-Nicolas** est venu rendre visite aux enfants de l'école le 2 décembre avec le Père Fouettard.

Un grand merci à la section Bure de l'ASCB pour l'organisation de cet événement ainsi que pour le sachet de friandises et le joli stylo offerts aux élèves et adultes de l'école.

- **Spectacle de Magie** offert par la coopérative scolaire à tous les élèves le 9/12/22. (800 € financés par la coopérative scolaire).

Merci à la Mairie pour le prêt de la salle des fêtes.

- Rencontre avec une **auteure locale** (Catherine Lemaire) à la Bibliothèque le 15/12 pour la classe de MS/GS.

- **Marché de Noël** le samedi 17 décembre après-midi. De nombreux parents y ont participé pour coudre, confectionner des gâteaux et réaliser de jolis objets. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies chaud publicitaires et le vin chaud ainsi qu'à Leslie Roy

Grande réussite avec un bénéfice de 2 061,50€.

- **Venue de Père-Noël** pour les 2 classes de la maternelle le 16/12 : un livre a été offert à chaque enfant sur les crédits annuels de la mairie (livres choisis par les enseignants).
- Les maternelles ont dégusté **la galette** le 20 janvier et leurs **crêpes** le 3 février.
- 10/02 : Les maternelles ont fait leur **Carnaval** le matin, en musique et danses et les enfants de l'élémentaire pouvaient venir déguisés en classe l'après-midi.
Merci à la mairie pour les 2 beignets par personne offerts à tous les enfants et adultes de l'école.
- 28/02 : **Intervention d'ETC...Terra** pour les maternelles dans le cadre du projet d'Aggl'Eau « **A la découverte de la mare** ». Le projet est subventionné par le Conseil Départemental des Vosges (400 € par classe) et la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges qui prendra en charge le reliquat des animations ETC...Terra. Seront également concernées par ces subventions les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 pour leur projet EDD sur **les insectes pollinisateurs**.
- Journée **ski nordique** au Lispach avec un repas chaud en réfectoire et l'encadrement d'un moniteur de l'ESF par classe : le 19/01 pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2, le 23/01 pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2. Le coût total (transports, repas et moniteurs) a été financé par la coopérative scolaire (2 233,70 €).
- Une séance sur **la pollution plastique** a été présentée par une intervenante de la Communauté d'Agglomération le 28 / 03 sous forme de jeux pour les élèves de l'élémentaire, et le 3/03 sous forme de conte pour les classes de maternelle.
- L'école a fabriqué des « **boîtes coccinelles** » afin de **collecter des stylos, et feutres usagés** afin qu'ils soient **recyclés**. (A disposition dans le hall de la bibliothèque et à l'entrée de la maternelle).
- 10/03 : Spectacle interactif de Laurent Bernard pour les maternelles « **Il était une fois la forêt des contes** » financé par la coopérative scolaire (264 €).
- 10/03 : Le **quart d'heure de lecture** organisé par le Ministère de l'Education Nationale pour la classe de CM1-CM2 où chacun (adultes compris) lit un ouvrage de son choix en respectant le comportement d'un lecteur (attention, silence...). A reproduire régulièrement, les enfants adhèrent volontiers.
- Le 20 /03, une **orthoptiste** du Service de PMI du Conseil Départemental des Vosges est venue à l'école pour l'examen de dépistage visuel chez les petits de la maternelle.
- Le 21/ 03, **pré-visite médicale** pour les grandes sections signalées par l'enseignante avec l'infirmière scolaire. Visite médicale auprès du médecin scolaire au centre médico scolaire de Saint -Dié -des – Vosges.
- 27/03, matinée ADATEEP où un car est mis à disposition de cette association pour sensibiliser les élèves de l'élémentaire à la sécurité dans les transports scolaires (cotisation de 10 € prise en charge par la coopérative scolaire).

- Du 27 au 31 mars, les enseignantes ont organisé le **festival du livre**. L'objectif est de proposer différents genres de lectures à tous les élèves, dans un même lieu aménagé de manière cocooning, « le hall », et de leur permettre de consulter en toute tranquillité, par petits groupes, des livres qu'ils peuvent également acquérir. (20 % de la somme vendue sera attribuée en livres à l'école). Les parents étaient invités à passer un moment avec leurs enfants. Très bonne participation. A renouveler !
- Suite à une dotation de l'Education Nationale, une commande de livres d'un montant de 865 € a été passée à la librairie Le Neuf. Cela nous a permis d'enrichir les bibliothèques de Chaque classe. Un grand merci !

Achats et aménagements depuis le dernier conseil.

- La fibre est arrivée à l'école. Cinq bornes ont été installées afin de pallier aux difficultés de connexions que nous rencontrons.
- Mesdames Michel, Gaudel André et Geoffroy demandent la pose de roulettes au pied de leur tableau mobile.
- 10 chaises sont à remplacer en maternelle, ainsi que les chaises rouges de l'ancienne salle des fêtes en élémentaire (non adaptées pour les enfants).
- Les maîtresses de l'élémentaire souhaiteraient un meuble bas, avec étagères/casiers, sous les fenêtres des classes.
- Souhait d'un « rideau pliage » ou autre système dans le couloir allant du hall principal vers les maternelles, dans un souci de discrétion, lors de nos réunions dans le hall.
- La peinture du tableau noir de monsieur Valentin s'écaille : à refaire ou remplacer.
- L'association de parents d'élèves « le Ban des lutins » organise une **kermesse le 24 juin**. Que les bonnes volontés se joignent à eux pour l'organisation (un prospectus a été distribué ce jeudi 30 mars aux familles).

-Activités à la garderie :

- Les parents d'élèves élus souhaitent une nouvelle fois évoquer les activités de la pause méridienne. Ils s'inquiètent pour la sécurité de leurs enfants qui jouent sur le terrain de boules, non clôturé et sans surveillance physique directe. La dame de la cantine assure qu'elle surveille bien les enfants depuis son poste.
- Une **enquête nationale des DDEN** (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) sur la pause méridienne est en cours.
- Madame Franchet demande à la mairie l'autorisation d'assister à un repas, à cette occasion.
- Les enseignants sont soumis à une **évaluation d'école** au cours de laquelle les parents élus, la mairie ainsi que le personnel travaillant à l'école seront invités à y participer.

La directrice,
N. Grosgeorge.
Nathalie Grosgeorge